



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1270

12 janvier 2017

- **À quand des dispositions énergiques pour faire face à la vulnérabilité sismique ?**
- **Controverses autour de l'arrestation et de l'extradition de Guy Philippe aux États-Unis**
- **Rentrée parlementaire : vers la stabilisation ?**
- **Validation, au parlement, des pouvoirs de 6 nouveaux sénateurs élus**

>> À quand des dispositions énergiques pour faire face à la vulnérabilité sismique ?

Des avancées ont été faites et il y a beaucoup plus de compétences en Haïti. Des structures techniques ont été mises en place, mais n'ont pas été renforcées. Il y a la conscience des menaces sismiques, mais les préparatifs adéquats en termes de réponses pertinentes à des nouveaux tremblements de terre font défaut. La sensibilisation existe mais la mobilisation institutionnelle tarde à devenir réalité dans le quotidien des gens. Les logements sociaux devraient être une urgence nationale et les collectivités devraient disposer de moyens techniques pour réglementer les constructions. Il importe aussi d'actualiser le guide de construction mis en œuvre en 2012 par le Ministère des travaux publics. C'est ce que préconise la plateforme Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR), à l'occasion du 7e anniversaire du tremblement de terre du 12 /01/10. 7 ans après, les collectivités en Haïti n'ont pas encore adopté de dispositions énergiques pour faire face à la vulnérabilité sismique. Beaucoup de citoyens/nes, quoique bien informés des menaces sismiques, tendent à reprendre les mauvaises habitudes en utilisant des matériaux peu fiables et bon marché dans leurs constructions. Il y a une absence d'accompagnement institutionnel dans les efforts accomplis malgré les faibles moyens financiers pour résider dans des habitats décents. Il y a également une absence de vigilance chez les services publics dits de génie municipal, préposés à délivrer des permis de construire. De son côté, l'Unité technique de sismologie dispose d'une

station sismique et d'appareils d'enregistrement des secousses quotidiennes, mais elle fait face à des problèmes de budget. Des recommandations, issues des enquêtes de micro zonage, devraient être bientôt soumises aux collectivités. La question est de savoir si les collectivités auront la capacité pour appliquer les recommandations faites et prévenir des catastrophes comme celles ayant accompagné le tremblement de terre du 12/01/10. À partir de l'année 2017, le 12 janvier devient « journée nationale de réflexion et de sensibilisation sur la vulnérabilité d'Haïti face aux risques et désastres ». Le gouvernement sortant de J-C Enex voudrait susciter l'attention de tous/tes, non seulement sur la vulnérabilité sismique mais aussi sur les désastres, comme les effets du passage du cyclone Matthew les 3 et 4 octobre 2016. Des messes du souvenir, commémorations et temps de recueillement sont prévus dans divers lieux de culte ce 12 janvier. Des performances artistiques variées, des expositions de peinture et de photographies sont également prévues. Une cérémonie officielle sera organisée dans la matinée du 12 janvier au mémorial du Morne Saint-Christophe. Un concert de circonstance aura lieu dans l'après-midi, au Kiosque Occidentale Jeanty au Champ de Mars de Port-au-Prince, avec les orchestres philharmoniques de Sainte Trinité (de l'église catholique anglicane en Haïti), des universités américaines Yale et Cornell. Un autre concert philharmonique, de niveau international, se tiendra également le 14 janvier, sur le site patrimonial du Palais Sans-Souci à Milot (Nord).

>> Controverses autour de l'arrestation et de l'extradition de Guy Philippe aux États-Unis

Une pétition publiée sur le site www.change.org le 7/01/17 exige la libération immédiate du sénateur élu de Grande-Anse, Guy Philippe, arrêté le 5/01/17 et extradé le même jour vers les États-Unis pour y être jugé pour trafic de drogue. Le 10 janvier, la

pétition aurait déjà obtenu plus de 4000 signatures. Elle devrait être remise à l'organisation internationale de droits humains Amnesty International. Selon ses avocats, à la veille de son audition du 13 janvier devant la justice américaine,

Guy Philippe aurait demandé au sénat de valider « ses pouvoirs » de sénateur. Cet ancien militaire et officier de police, élu sénateur de la Grande Anse aux législatives du 20/11/16, est recherché par la police depuis plusieurs années. Il a été finalement arrêté par la Brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants à Pétionville le 5 janvier. L'ancien officier a été arrêté devant les locaux de la Radio privée Scoop FM où il venait de participer à une émission en direct. Des tirs nourris ont été entendus créant une situation de panique durant l'opération policière. Des mandats d'amener ont été émis contre Guy Philippe concernant l'attaque par un commando lourdement armé, habillé en treillis militaire dans la nuit du 15 au 16 mai 2016 contre le commissariat de police des Cayes. L'attaque armée avait fait 2 morts - un policier et un « assaillant » - puis, dans leur fuite, 3 autres « assaillants » sont décédés dans un accident de la route. Six personnes ont été arrêtées dans le cadre d'une enquête sur ce dossier. Parallèlement, Guy Philippe est poursuivi

depuis une dizaine d'années par la police nationale et la Drug enforcement administration (DEA) pour trafic de drogue présumé. En 2007, une intervention musclée a eu lieu en sa résidence à Bergeau. D'autres opérations ont été menées par la suite dans la Grande Anse, particulièrement dans les environs de Pestel, fief de l'ancien militaire. L'ex commissaire de police, qui coordonnait le parti Front de résistance nationale, a été le chef du mouvement armé contre le président déchu J-B Aristide en 2004. Candidat aux dernières élections au sénat pour la Grande Anse, sous la bannière du Consortium national des partis politiques haïtiens, allié du Parti haïtien tèt kale (PHTK) du président élu Jovenel Moïse, Guy Philippe a été élu au second tour. Applaudissant l'arrestation de Guy Philippe, les Etats-Unis se disent impatients de poursuivre leur coopération avec le gouvernement haïtien en matière judiciaire et d'application de la loi.

(<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21123> et <http://www.alterpresse.org/spip.php?article21133>)

>> Rentrée parlementaire : vers la stabilisation ?

La situation politique en Haïti est marquée par un « bond gigantesque et nécessaire vers la stabilisation » des institutions et la pacification sociale, dont témoigne la rentrée parlementaire du 9/01/17, estime le président provisoire sortant Jocelerme Privert. Devant 20 sénateurs (dont 6 nouveaux élus) et 75 députés réunis en Assemblée nationale, J. Privert et son premier ministre Enex Jean-Charles ont dressé un bilan positif de la gestion de l'exécutif durant les 10 derniers mois alors que l'année 2017 se présente comme cruciale pour la construction démocratique, selon le président du sénat Ronald Larêche. Selon J. Privert, d'importants progrès ont pu être réalisés malgré la situation économique difficile ainsi que le passage du cyclone Matthew, qui a balayé plusieurs départements en Haïti, les 3 et 4 octobre 2016. Rappelant que son mandat spécifique était la poursuite du processus électoral présidentiel, législatif et local, enclenché

en 2015, il a salué la victoire, au premier tour du 20/11/16, du candidat du Parti haïtien tèt kale (PHTK), Jovenel Moïse, qui aura à assumer de « lourdes responsabilités ». Par ailleurs, il a formé le vœux que tous les déçus de ces élections fassent le grand sacrifice d'organiser une opposition patriotique, démocratique, face aux nouveaux élus. « Haïti a besoin de se relever et de regarder vers l'avant, de se projeter vers l'avenir sur le plan national, régional et international, pour innover et prendre des décisions cohérentes et porteuses d'espoir et de progrès social ». Du point de vue de Privert, le pays est trop souvent à la traîne, trop souvent en retard. Il faut savoir, dit-il, anticiper les événements à venir, notamment la croissance démographique, la diminution des énergies fossiles, la transformation de la société, l'économie du numérique et les nouvelles technologies. (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21131>)

>> Validation, au parlement, des pouvoirs de 6 nouveaux sénateurs élus

Ce sont Sorel Jacinthe (Inite Patriyotik), Joseph Lambert de Konbit nasyonal (KONA, allié du PHTK), Nawoon Marcellus de Bouclier (allié du PHTK), Dieudonne Etienne Luma (seule femme élue au sénat) Wanique Pierre et Willot Joseph du Parti haïtien tèt kale. Deux autres sénateurs élus n'ont pu prendre fonction: Wilfrid Gelin, du Plateau central, sous enquête du Conseil électoral provisoire pour

avoir été éventuellement condamné aux États-Unis, et Guy Philippe, de la Grande Anse, arrêté et extradé aux États-Unis le 5/01/17 sous l'accusation de trafic de drogue et blanchiment d'argent. Les 6 sénateurs validés portent à 20 (sur 30) le nombre de sièges occupés au sénat. (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21129>)

A lire également:

- Société : « Retrouver sans délai notre capacité d'avoir honte », prône le professeur Wilson Jabouin (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21121>);
- Bilan 2016 : Une crise en constante progression dans l'économie en Haïti, déplorent des économistes (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21118>);
- Football senior masculin / Coupe d'or (Gold cup) 2017 : Une dernière étape à franchir par Haïti, après les succès sur Surinam et Trinidad & Tobago (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21122>);
- La campagne électorale pour le second tour, prévue du 9 au 27 janvier 2017 (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21125>).